CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E50148** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1957

Raison sociale : VALTINEE

Forme juridique : SAS

Capital : 140 000

LIEU-DIT SORBIERAS
RD 2205
06420 SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 57 B 541

Siret : 957 805 419 00026

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 3427F

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5206425704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5206425704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 93 23 27 27 **Fax :** 04 93 23 27 20

Portable : 06 83 81 26 35

Responsabilité légale :
MARIO LAURENT PRÉSIDENT / MARIO PIERRE ARMAND FRANCIS ROGER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : https://valtinee.fr

E-mail : qualibat@valtinee.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 799 199 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	30	23/09/2025
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	30	23/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 10:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.